

LE

JOURNAL DE QUÉBEC,

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

On s'abonne à Québec, aux bureaux du Journal, près l'Archevêché. Le prix de l'abonnement est de QUATRE PIASTRES par an; on peut s'abonner pour 6 mois. Ceux qui veulent discontinuer doivent nous en avertir un mois avant l'expiration de l'abonnement, soit de 6 ou 12 mois.

L'éditeur-propritaire A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

PAIX DES ANNONCES.—Six lignes... 25 cts. Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 30 cts. Pour chaque ligne au-dessus... 4 cts. Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

QUÉBEC.

JEUDI, 27 JANVIER 1859.

Réforme Electorale en Angleterre.

On écrit de Londres à la fin de décembre :

"M. Bright vient de prononcer un nouveau discours au sujet des inégalités qui existent dans le système électoral anglais et parlementaire de l'Angleterre. Deux mille sept cents citoyens de Glasgow se sont réunis pour entendre le tribun populaire et applaudir à ses vives paroles.

"Il y a un point par lequel M. Bright montre qu'il accepte les conséquences de sa grande réputation. Il ne dédaigne pas de lutter avec la critique. On l'a accusé de répéter trop souvent les deux choses, les mêmes appels aux principes abstraits. Hier soir il a été défendu contre les reproches dont il a été l'objet sur ce terrain, en disant que ces répétitions sont absolument nécessaires, afin d'ouvrir les yeux du peuple sur les injustices dont il est victime.

"M. Bright commet toutefois l'erreur de supposer que toutes les personnes du pays, à l'exception des assemblées auxquelles il s'adresse, sont les adversaires du peuple et contraires à l'extension du suffrage.

"Le *Morning Chronicle* l'attaque vivement aujourd'hui à ce sujet, à cause de la persistance avec laquelle il exprime cette opinion. Il affirme, je ne veux nullement prétendre que ce soit à tort, que tous les hommes d'Etat qui dirigent actuellement les partis, sont d'accord sur ce point qu'une très-grande extension du suffrage est aujourd'hui devenue nécessaire, et que la seule difficulté est de trouver le moyen de l'établir.

"Le même journal discute quelques-uns des arguments de M. Bright. Lorsque cet orateur s'est plaint la première fois de ce que notre représentation est hors de proportion avec la population, M. Newdegate a prouvé que si la théorie de la population était adoptée en sa plénitude, elle aurait pour conséquence logique une grande augmentation des membres de comté. Depuis lors, M. Bright est cependant revenu sur cet argument. Dans son discours d'avant-hier au soir, il s'est plaint que tandis que Glasgow et Edimbourg, avec près de huit millions de propriétés, ne nomment que quatre membres, 101 petits bourgs ayant des propriétés pour une valeur réunie de moins de sept millions et demi, envoient 126 membres à la Chambre des Communes.

"Cette déclaration va faire surgir un monde de statistiques. Le cri sera : "Êtes-vous pour la population ou êtes-vous pour la propriété ?" et l'on prouvera en même temps que si la propriété était adoptée comme base de la représentation, ce sont les réactionnaires qui profiteraient le plus du principe.

"M. Bright persiste dans sa base du droit d'élection, mais il se montre disposé à comprendre parmi les électeurs, les sous-locataires payant 10 livres, parce qu'il trouve que, dans certaines grandes villes d'Ecosse, il y a des citoyens jouissant de la franchise qui ne paient pas davantage. Il ignore probablement qu'à Londres même il y a des sous-locataires, bien peu nombreux à la vérité, qui sont électeurs. Je fais ici allusion à ceux qui occupent ce que nous appelons des chambres, c'est-à-dire des parties ou un étage de maisons louées en appartements séparés. Ils sont tout au plus 200. A Edimbourg et en Ecosse, on possède encore, par suite des anciennes relations de l'Ecosse avec la France, le système français des locations indépendantes, on en trouve quelquefois vingt, trente ou quarante dans la même maison.

"La donc il est très-aisé d'étendre la franchise. Mais à Londres, de même qu'à Bruxelles, l'habitude est de n'avoir que des maisons indépendantes et les sous-locataires y occupent des appartements qui ne sont pas

exclus de toute communication avec les autres habitants de la même maison. Si les sous-locataires pouvaient être imposés pour les pauvres, il en résulterait une énorme augmentation du fonds des pauvres, mais il y maintient peu de probabilité qu'on arrive à cette combinaison.

"M. Bright est toujours partisan du vote secret, mais il n'est pas encore disposé à dire quels sont les changements qu'il voudrait proposer dans la distribution des sièges. Il attend probablement, pour faire connaître son opinion à cet égard, que le gouvernement ait produit son bill.

"En attendant, il n'y a rien dans les demandes de M. Bright relatives à l'extension de la franchise, qui soit contraire aux intentions supposées des ministres, tandis que ses continuelles attaques contre l'aristocratie ont pour effet de lui enlever les sympathies des whigs pour ne pas parler de celles de ses propres partisans qui appartiennent à cette classe de la société.

"Que M. Bright soit capable de faire passer un bill à lui, cela semble impossible, mais l'attitude qu'il conserve fait beaucoup de bien, en ce sens qu'elle empêche la grande question de la réforme de dégénérer en une simple mesure de transaction parlementaire."

Nous faisons suivre la lettre qu'on vient de lire d'un extrait d'une *Correspondance générale* de Londres, très-favorable aux idées de l'honorable député de Birmingham. Voici comment s'exprime cette publication :

"Une modification s'est opérée dans le langage d'une certaine partie de la presse relativement aux idées de M. Bright. Les journaux whigs qui, dès le principe, ont nié avec le *Times* et le *Morning Post*, le besoin de la réforme parlementaire, se rejettent, aujourd'hui que le peuple anglais se prononce pour elle, sur les dangers qu'entraînerait l'émancipation politique des classes ouvrières ; le *Times* fait du député de Birmingham un épouvantail pour le commerce. Il est douteux que cette accusation produise quelque effet ; le commerce ne peut oublier que M. Bright lui-même appartient à l'industrie et la représente ; que le peu de considération qu'il a d'abord inspiré à l'aristocratie et à ceux qui se croient plus spécialement propriétaires d'autres des hommes d'Etat provient précisément de ce qu'il ne peut revendiquer un des titres de noblesse, ni une instruction professionnelle, ni des connaissances universitaires. Il est, sur la scène politique, un parvenu qui ne peut évidemment repousser ceux qui ne veulent parvenir. Voilà pourquoi le *Times* ne réussira probablement pas mieux en appelant Croquemant à son secours, que lorsqu'il pensait égarer la réforme sous le poids de son mépris. Ses propres convictions ne paraissent même pas arrêtées, car après avoir reconnu dans M. Bright un homme pratique, tout au moins au meeting d'Edimbourg, il veut de faire de telles concessions sur le droit de suffrage, que le *Daily News* en prend note comme d'un nouveau pas vers les idées libérales.

"Jamais M. Bright n'a frappé plus juste que lorsqu'il a affirmé que le *Times* était en ce moment le journal le plus embarrassé qui soit au monde. Vainement l'évidence des raisons et des chiffres, il doit étouffer sa ruse logique pour obéir aux nécessités d'un parti qui compte trouver dans la question électorale l'occasion de ressaisir le pouvoir ; organe habituel de l'opinion publique, sa liaison, désormais certaine avec lord Palmerston, le fait l'écho stérile d'une coterie que le pays repousse.

"Du côté du ministère, il y a aussi le même changement de tactique que nous avons signalé plus haut. Les feuilles semi-officielles ne se montraient dans le principe que médiocrement opposées en apparence aux idées et aux paroles de M. Bright. La hardiesse de ses vues, l'énergie de son langage à du convaincre tout d'abord le cabinet que l'Angleterre souffrirait des changements proposés, il a espéré sans doute que le novateur succomberait sous le poids de l'édifice qu'il élevait. Aujourd'hui, on ne peut plus se confier à de pareilles illusions ; il ne s'agit certes pas pour lord Derby de

remplacer par un bill de réforme sans conséquence le projet du représentant de Birmingham, repoussé par la nation ; la nation, loin de repousser, approuve M. Bright ; loin de succomber comme un utopiste, triomphe, et force ses adversaires de voir en lui un homme pratique ; de la vient le langage acerbe que nous trouvons dans les journaux du ministère.

"Le *Standard* appelle les plans de réforme "des absurdités" ; le *Morning Herald* soutient que l'on veut américaniser l'Angleterre, c'est-à-dire embrouiller ses finances, lui enlever la pratique du libre échange, combattre les membres du Parlement à coups de canne et tuer les citoyens dans les rues par le pistolet ou le revolver. "L'Angleterre, dit le *Morning Herald*, jouit d'institutions bien réglées ; la pratique l'a prouvée ; il ne s'agit donc pas de les changer, mais de les perfectionner."

Affaires d'Italie.

Une correspondance adressée de Turin, le 18 décembre, au *Courrier des Alpes*, donne les renseignements qui suivent sur l'état des esprits dans le royaume lombardo-venitien :

"On se fait à cet égard une bien grande illusion à Turin ; sans prendre au pied de la lettre les correspondances, le plus souvent apocryphes, publiées par les journaux ministériels, on croit cependant qu'il y a quelque chose de vrai dans les bruits qui représentent ces provinces dans un état d'agitation et de surexcitation proche d'une explosion. Vous allez voir ce qu'il en est dans les villes de Milan, Venise, Padoue et Pavie, qui seraient, d'après l'opinion et les consorts, les quatre principaux foyers d'insurrection.

"Malgré les excitations incessantes qui nous viennent de Turin, écrit-on de Milan à la date du 15, vous ne pourriez croire combien notre population est calme ; n'ayant plus à souffrir, comme dans le temps, des vexations de la police, elle supporte le gouvernement autrichien comme le seul qui puisse lui convenir en ce moment : elle considère le Piémont comme un maître qui veut se donner des airs de libérateur pour se faire payer bien cher ses services, et, pour tout au monde, Milan ne voudrait pas être la vassale de Turin. Il y a bien quelques partisans de la fusion, mais ce sont pour la plupart des gens qui rêvent des emplois ou qui ont des affinités avec les émigrés ; le nombre en est imperceptible. Ce que voudrait la majorité de la population, c'est l'indépendance de la Lombardie en Etat indépendant, sous un prince portant la couronne de fer et ressuscitant la splendide cour des anciens rois de Lombardie.

"A Pavie, le parti piémontais est plus fort, mais il constitue néanmoins une minorité, composée presque exclusivement d'étudiants amis du tapage, lisant les journaux plutôt que d'assister aux cours, et de gens qui fréquentent les estaminets, ou ils se réunissent. Par contre, à Padoue, où les étudiants sont très nombreux, on ne voit pas le moindre signe d'effervescence ; c'est à peine si quelques rares abonnés secrets de l'*Unione* appellent de leurs vœux la guerre contre l'Autriche.

"A Venise, il y a trois partis : celui de la république, qui reconnaît Daniel Manin pour chef, et qui, depuis sa mort, est en quête d'un autre (c'est le plus nombreux) ; le parti fédéraliste, qui voudrait s'unir politiquement avec le Piémont et tous les Etats italiens, mais à la condition d'en être complètement séparé administrativement ; enfin, le parti piémontais pur, qui compte quelques écrivains, plusieurs avocats et un petit nombre de nobles déshonés. A dire vrai, ce parti fait plus de bruit à lui seul que les deux autres, et cela se comprend, puisqu'il n'est composé en partie que de papiers. Surtout qu'une nouvelle défaveur à l'Autriche arrive, ils la commentent, la colportent et se livrent à toutes sortes d'excentricités. C'est ce qui est arrivé ces jours derniers à propos des bruits de guerre, mais la popu-

lation n'y a guère prêté d'attention ; elle doute que l'armée piémontaise puisse jamais une reconnaissance jusque dans les lagunes, et elle traite de chimères les espérances des exaltés.

"Ce n'est donc qu'une minorité insignifiante qui s'agite et cherche à faire croire que le royaume lombardo-venitien est sur un cratère prêt à faire explosion. Le commerce, l'ouvrier laborieux, tous les hommes sages, en un mot, ont une profonde antipathie pour les *Sardes*, comme ils appellent les Piémontais, et ils voient avec peine les provocations que la presse gouvernementale dans votre pays adresse quotidiennement à l'armée autrichienne. Celle-ci, je dois le dire, est exaspérée, et soyez bien certain qu'elle accueillerait avec joie la nouvelle d'une campagne contre le Piémont, qui lui permettrait de laver toutes les injures qui lui ont été jetées à la face, surtout en ces derniers temps. Je ne me fais pas l'écho des fanfarons de quelques officiers qui parlent d'aller à Turin, comme au-delà du Tessin ils veulent venir à Venise ; mais vous jugerez par la du degré auquel sont arrivées les antipathies.

"L'archiduc Maximilien fait tous ses efforts pour calmer cette exaspération de l'armée, mais il ne peut lutter contre l'huile que les journaux de votre pays jettent toujours sur ce brasier. Il est heureux que des raisons de haute politique empêchent la guerre entre les deux puissances, car nous assisterions non à une lutte, mais à une boucherie.

"Je n'ajouterai qu'un seul mot : c'est que vous pouvez considérer ces renseignements comme l'expression de la vérité pure, garantie par l'honorabilité de la personne qui me les a transmis. Jugez après cela de la foi qu'on peut accorder aux correspondances des journaux italiens."

Les Martyrs de 1853 à 1858.

Nous trouvons dans un article publié, il y a quelque temps, par l'*Univers*, sur la Cochinchine, les noms des missionnaires martyrs de 1853 à 1858. Ils sont au nombre de dix-sept. Nous donnons leurs noms avec le millésime de l'année témoin de leur gloire :

1853. M. Gagelin, Français, membre de la congrégation des missions étrangères, est étranglé.

1854. Le P. Odorico, dominicain espagnol, est condamné à l'exil et meurt en prison.

1855. M. Marchand, Français, membre de la congrégation des missions étrangères, est tenu en cage avec des fers rouges et dépece vivant.

1857. M. Cornay, Français comme MM. Marchand et Gagelin, et membre de la même congrégation, est décapité.

1858. Mgr Ignace Delgado, dominicain, évêque de Melipatan et vicaire apostolique du Tonkin oriental, meurt en prison. Deux autres membres de l'ordre de Saint-Dominique, Espagnols comme Mgr Delgado, Mgr Henarez, son coadjuteur, et le P. Fernandez, sont décapités.

Après ces trois martyrs espagnols viennent encore trois martyrs français sortis du séminaire des missions étrangères.

1858. M. Jaccard est étranglé après cinq années d'emprisonnement.

Mgr Borie élu évêque d'Acanthe et vicaire apostolique du Tonkin oriental, est décapité.

1859. M. Delamotte est torturé et meurt en prison.

1841. Arrestation et emprisonnement de MM. Galy et Berneux. Ils sont mis à la torture.

1842. Arrestation de M. Charrier. Il subit la peine du rotin et est jeté en prison. MM. Miellier et Duclos sont arrêtés quelques mois après M. Charrier et soumis aux plus durs traitements.

Les cinq missionnaires étaient condamnés à mort et la sentence eût été exécutée sans l'intervention d'un de ces marins qui représentent si noblement la France partout où elle se trouve.

Le reste, les mines, les rubis, les hommes blancs, était de l'invention des Sauvages. Le Saguenay avait donc une certaine réputation en France. Monsieur de Roberval, qui s'était efforcé à y faire un établissement en 1540, avait dû en entendre parler. Il reçut de François I, qui l'estimait beaucoup, le titre de Seigneur de Norembègue et de vice-roi de Saguenay, Canada et Hochelaga. Cette Norembègue a été un enigma pour plusieurs historiens. Il paraît que c'était la côte du pays que nous nommons aujourd'hui le Maine. On en a fait longtemps une grande et magnifique province renfermant des villes et d'immenses richesses ; et cependant il n'y avait jamais eu jusque là que quelques bourgeois sauvages.

L'entreprise de Roberval était assez difficile. Il fallait organiser une flotte, obtenir des secours, particulièrement de l'argent, trouver un homme capable de conduire ses vaisseaux, et enfin des colons, si on voulait établir une colonie.

L'homme propre pour conduire cette expédition fut bientôt trouvé. Jacques Cartier, qui était alors dans la force de l'âge, avait acquis de l'expérience, et avait montré ce qu'il pouvait faire. Il pouvait avoir alors 45 ou 46 ans ; il était né le dernier jour de l'année 1494. Il fut nommé capitaine général de l'expédition. La flotte fut équipée à Saint-Malo, et déjà tout était prêt ; on n'attendait plus que Monsieur de Roberval, lorsque celui-ci arriva à Saint-Malo, et déclara qu'il lui manquait encore de l'artillerie et d'autres objets.

On avait en la mauvaise idée de prendre les colons dans les prisons du royaume. Dans ses lettres de commission, on lui dit qu'il peut visiter les prisons et en emmener cinquante criminels. Vous voyez, Messieurs, que c'était un beau commencement, et que

ils portent notre pavillon, M. l'Evêque, commandant l'*Herminie*, corvette française.

Tout ceci se passait sous Minh-Mang et sous Thieu-Try, son successeur, qui ne fit décapiter aucun missionnaire. Mais Tu-Duc, plus hardi dans sa haine, a fait décapiter quatre missionnaires : M. Schœffer, le 1er mai 1851 ; M. Bonnard, le 1er mai 1853 ; Mgr Diaz en 1857, et enfin Mgr Melchior, successeur du précédent. Ce prince a juré d'exterminer les chrétiens. Jamais les missionnaires n'ont été poursuivis avec plus d'acharnement.

Minh-Mang et Thieu-Try avaient mis à prix la tête des prêtres européens ; Tu-Duc a fait comme eux, mais il paye plus cher. Les efforts tentés, en 1856, par un envoyé français, M. de Montigny, lui ont persuadé que l'intervention de la France était au fond peu redoutable. Il sait que nous sommes assez forts pour lui infliger en passant une dure leçon ; mais il ne croit pas que notre action puisse devenir permanente.

De tous ces martyrs, quatre étaient Espagnols, les autres Français et membres de la congrégation des missions étrangères.

TABLETTES.

CONDITION FINANCIERE DE DIVERS ETATS.

Sous ce titre, dit le *Pays* de Montréal, le *Herald* de New-York vient de publier un article de grande portée. Nous empruntons volontiers les renseignements qui suivent :

"Un coup d'œil sur la condition financière des principaux Etats de l'Europe révèle des traits étranges et frappants, qui résultent des transactions de quelques années. Nous nous apercevons d'abord que les Etats Européens, ont accumulé des dettes publiques énormes, comme conséquence forcée d'une forme de gouvernement aristocratique et dispenseuse, d'une noblesse héréditaire, et de longues guerres coûteuses. Ces dettes se montent à l'immense somme de dix mille millions de dollars.

DETTES PUBLIQUES DES ETATS EUROPEENS.

Angleterre	\$3,876,563,473
France	1,606,398,494
Russie	1,043,414,123
Autriche	1,208,420,090
Prusse	163,421,798
Espagne	734,205,548
Portugal	135,404,045
Sardaigne	100,356,319
Turquie	61,420,000
Bavière	82,595,629
Belgique	121,150,000
Baden	17,211,536
Bruxelles	7,224,295
Danemark	115,068,000
Francfort	3,056,000
Grèce	22,500,000
Hambourg	25,174,226
Hanovre	34,659,778
Hollande	48,593,219
Nassau	3,304,000
Odenbourg	2,270,400
Parmie	2,841,600
Etats Romains	66,471,294
Saxe	36,794,407
Saxe Weimar	4,233,408
Saxe Altenbourg	1,702,000
Saxe Cobourg Gotha	815,268
Suède et Norvège	4,384,300
Suisse	rien
Toscane	rien
Wurtemberg	21,481,816

Total.....\$9,982,898,723

Le *Herald* compare ensuite la dette des Etats-Unis, à celles des grandes nations européennes. Cette dette se monte à soixante-quatre millions de dollars, y compris vingt millions des bons du trésor, émis par le secrétaire du trésor, l'année dernière. Le montant total de la dette de tous les Etats s'élève à près de trois cent millions. En voici le détail :

Dettes des Etats-Unis.....\$ 64,910,777

Dettes de chaque Etat.	
Maine.....	\$ 1,124,000
New-Hampshire.....	rien
Vermont.....	rien
Massachusetts.....	1,314,000
Rhode-Island.....	382,335
Connecticut.....	rien
New-York.....	31,483,258
New-Jersey.....	95,000
Pennsylvanie.....	30,268,111
Delaware.....	rien

Le reste, les mines, les rubis, les hommes blancs, était de l'invention des Sauvages. Le Saguenay avait donc une certaine réputation en France. Monsieur de Roberval, qui s'était efforcé à y faire un établissement en 1540, avait dû en entendre parler. Il reçut de François I, qui l'estimait beaucoup, le titre de Seigneur de Norembègue et de vice-roi de Saguenay, Canada et Hochelaga.

Cette Norembègue a été un enigma pour plusieurs historiens. Il paraît que c'était la côte du pays que nous nommons aujourd'hui le Maine. On en a fait longtemps une grande et magnifique province renfermant des villes et d'immenses richesses ; et cependant il n'y avait jamais eu jusque là que quelques bourgeois sauvages.

L'entreprise de Roberval était assez difficile. Il fallait organiser une flotte, obtenir des secours, particulièrement de l'argent, trouver un homme capable de conduire ses vaisseaux, et enfin des colons, si on voulait établir une colonie.

L'homme propre pour conduire cette expédition fut bientôt trouvé. Jacques Cartier, qui était alors dans la force de l'âge, avait acquis de l'expérience, et avait montré ce qu'il pouvait faire. Il pouvait avoir alors 45 ou 46 ans ; il était né le dernier jour de l'année 1494. Il fut nommé capitaine général de l'expédition. La flotte fut équipée à Saint-Malo, et déjà tout était prêt ; on n'attendait plus que Monsieur de Roberval, lorsque celui-ci arriva à Saint-Malo, et déclara qu'il lui manquait encore de l'artillerie et d'autres objets.

On avait en la mauvaise idée de prendre les colons dans les prisons du royaume. Dans ses lettres de commission, on lui dit qu'il peut visiter les prisons et en emmener cinquante criminels. Vous voyez, Messieurs, que c'était un beau commencement, et que

Maryland.....	15,159,693
Virginie.....	29,899,512
Caroline du Nord.....	5,308,848
Caroline du Sud.....	5,693,277
Georgia.....	2,632,722
Florida.....	167,000
Alabama.....	5,888,134
Mississippi.....	7,271,000
Louisiane.....	10,703,142
Texas.....	rien
Arkansas.....	2,524,345
Tennessee.....	12,756,857
Kentucky.....	5,374,244
Ohio.....	17,927,000
Michigan.....	2,340,000
Indiana.....	6,969,017
Illinois.....	11,138,453
Missouri.....	19,602,000
Iowa.....	128,000
Wisconsin.....	100,000
Californie.....	4,123,927
Minnesota.....	rien

\$ 239,499,575

Dettes combinées des Etats-Unis et de chaque Etat.....\$304,410,652

Dettes moyennes des villes et villages.....100,000,000

Total.....\$404,410,652

Les guerres civiles qui, tant de fois, ravagèrent l'Amérique Centrale ont élevé considérablement sa dette, ainsi répartie :

DETTES PUBLIQUES DES ETATS CENTRAUX DE L'AMERIQUE DU SUD.

Bolivie.....	\$ 5,850,600
Brazil.....	73,777,250
Chili.....	8,500,000
Equateur.....	14,840,821
Guatemala.....	1,200,900
Mexique.....	133,524,242
Pérou.....	46,451,387
Venezuela.....	22,865,630
Honduras.....	350,000
Nicaragua.....	800,000
Costa Rica.....	250,000
San Salvador.....	898,695

Total.....\$308,796,015

LA NOËL A ROME.—On peut dire que les fêtes de Noël commencent en Italie dès l'Avent. A partir de cette époque ce sont, dans le peuple, des fêtes continuelles. La partie méridionale est particulièrement riche en ces sortes de réjouissances. On ne voit partout que chanteurs et ménestriers. Naples surtout est rempli de musiciens qui jouent de la guitare, de la mandoline, de la cornemuse et du chalumeau. A Rome, point central du monde chrétien, on voit arriver avec le premier Avent les bergers des Abruzzes et de la Calabre, qui, semblables aux pasteurs de Bethléem, annoncent la venue du Christ en chantant des *noëls* qu'ils accompagnent de leurs chalumeaux et de leurs cornemuses. On les rencontre ordinairement deux à deux, coiffés du chapeau pointu calabrais, les épaules couvertes du manteau brun descendant jusqu'aux genoux, les hanches entourées d'une peau de mouton garnie de sa fourrure, et chaussés à l'antique d'une sandale fixée avec goût par une bande qui entoure plusieurs fois la jambe.

L'arrivée de ces pasteurs est accueillie avec transport par les Romains ; ils sont aussitôt invités à jouer et à chanter tous les jours de l'Avent, devant chaque porte et au plutôt devant la madone qui décore la façade de chaque maison, de chaque boutique, et dont la niche est éclairée par une lampe entretenue avec soin d'un balet à l'autre de l'année. Ce que chantent ces *pifferari* sont des airs montagnards qu'une tradition orale a transmis d'une génération à l'autre dans la mémoire du peuple. L'instrument dont ils se servent se compose de tuyaux de différente longueur, dont trois d'entre eux donnent toujours le même ton, le quatrième seul est susceptible de varier ses notes et rappelle le hautbois et la clarinette. L'oreille a besoin d'habitude pour se faire à la musique de cet instrument, auquel on joint le chalumeau pour adoucir ce qu'il a de rude. Lorsqu'on entend de loin dans les montagnes ce singulier mélange de sons immuables avec une mélodie qui varie, on croirait avoir les oreilles frappées par un tintement de cloches plutôt que par les sons d'un instrument de musique.

La Noël venue, les *pifferari* disparaissent ; ils retournent dans leurs montagnes, si nous descendons de cette colonie, nous n'aurions pas droit d'être fier de notre origine.

Heureusement que nos ancêtres furent mieux choisis, et qu'on chassa les mauvais sujets qui s'étaient gaisés parmi eux.

Avec une si mauvaise garnison, Cartier dut partir le 23 mai 1541 ; et on eût dit que ce mauvais choix lui avait porté malheur. Jusqu'au 11 il avait été assez heureux ; cette fois, il mit trois grands mois à faire le voyage. Il avait à bord des chevaux, des porcs, des chiens et d'autres animaux. L'eau manqua, et on fut obligé d'avoir recours au cidre pour empêcher ces animaux de mourir.

Rendu le 23 août au bassin de Québec, Cartier revit ses anciennes connaissances. Il y avait des Sauvages de Stadaconé qui se rappelaient de l'avoir vu. Ils se hâtèrent de venir demander des nouvelles de ceux qu'on leur avait enlevés. L'agouanna avait promis de revenir au bout de douze lunes ; mais ces douze lunes et bien des fois douze lunes étaient passées, et il n'était pas revenu. On leur dit : "Donacona est mort, et les autres sont établis en France. Ils vivent comme de grands seigneurs ; ils sont mariés et heureux ; de sorte qu'aucun d'eux ne veut revenir en Canada." Il fallait bien se contenter de cette réponse. L'agouanna seul ne parut pas fort affligé de la mort de Donacona, dont le retour aurait rabaisé sa puissance.

Les autres firent dès lors paraître quelque défiance contre Cartier, et leur attitude devint même si menaçante, qu'il crut prudent de quitter la rivière Saint-Charles, pour aller établir sa colonie plus loin. Il se rendit à la rivière du Cap-Rouge, si l'on en juge par la description qu'il fait du lieu. Après avoir débarqué les provisions et les effets, on commença à se fortifier ; car il y avait sujet de

Feuilleton du Journal de Québec

DU 27 JANVIER 1859.

HISTOIRE DU CANADA.

Compte-rendu du cours donné à l'Université.

Laval.

Par M. l'abbé FERLAND.

(Suite)

Cartier désirait réellement s'emparer de Donacona pour le présenter à François I ; car le vieux chef avait beaucoup voyagé, parcouru tout le pays, et, comme la plupart des voyageurs, il avait de longues histoires à raconter. Il avait vu de petits hommes ou Pygmées, des hommes qui n'avaient qu'une jambe, d'autres qui ne mangeaient point et qui manquaient des organes de la digestion. Enfin il avait visité le grand royaume de Saguenay, et il en racontait des choses merveilleuses. Il y avait vu de l'or, des rubis, des hommes blancs habillés comme les Français. Rien de tout cela n'était vrai ; cependant ce fut la cause de son malheur. Cartier prit si bien ses mesures, que le vieux chef fut pris. On le fit entrer dans le retranchement et ensuite dans le vaisseau.

où le gain qu'il en fait dans la ville sainte devient pour leurs familles une source de bien-être qui leur permet de souhaiter gaiement la bien-venue à la nouvelle année. Pendant ce temps-là, à Rome, des hommes et des femmes aveugles, qui chantaient en s'accompagnant avec des mandolines, des guitares, des flûtes et des triangles, des chansons sur l'enfant Jésus, ont succédé aux pifferari—Monteur Universel.

L'ABBAYE AUX BOIS.—L'ancienne paroisse de l'abbaye-aux-Bois, France, devenue aujourd'hui chapelle privée des religieuses de cette maison, a été rendue au culte la veille de Noël. Les fidèles du voisinage peuvent y entendre la messe.

On lira avec intérêt le passage suivant, que nous empruntons à une notice publiée par la *Semaine religieuse*, de Paris :

« L'abbaye-aux-Bois était une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, fondée l'an 1207 par Jean de Nesles, châtelain de Bruges, au milieu des bois, dans un lieu nommé *Biziz*, situé dans le diocèse de Soissons. Vint l'origine de son nom. Cette abbaye se maintint florissante dans sa solitude jusqu'au milieu du dix-septième siècle, que le passage continu des armées, les incursions des ennemis, et la crainte de se voir exposés à toutes les horreurs de la guerre, déterminèrent les religieuses à quitter leur couvent et à venir chercher un refuge à Paris.

« Aidées des libéralités de la reine Anne d'Autriche, elles habitèrent, rue de Sévres, une maison occupée avant elles par des religieuses Annonciades, et elles s'y établirent en conservant leur titre d'abbaye-aux-Bois. Le roi les y autorisa par lettres-patentes de 1667. Mais l'église qui subsiste aujourd'hui ne fut construite qu'en 1718. Au rétablissement du culte, après la révolution, l'église, quoique petite et fort simple, fut louée par la ville et érigée en paroisse succursale de Saint-Thomas-d'Aquin. En 1807 les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui, après avoir été dispersées par la tourmente révolutionnaire, s'étaient réunies de nouveau dans leur couvent de la rue Neuve-Saint-Etienne, achetèrent le manoir et toutes les dépendances de l'abbaye-aux-Bois. Cette maison, avec ses beaux cloîtres et ses jardins, se prêtait parfaitement au but de leur institution, qui est l'éducation des jeunes filles. Elles s'y établirent donc et y fondèrent un pensionnat, qui ne tarda pas à prospérer. De plus, pour se conformer à leur règle, elles ouvrirent une école gratuite pour les enfants pauvres du quartier.

« Les latrines extérieures sont occupées par des dames qui desirant vivre dans le calme et éloignées du bruit et des agitations du monde. C'est là que la célèbre Mme Recamier, après avoir longtemps brillé de tout l'éclat de l'esprit et de la beauté, puis connu toutes les amertumes de l'adversité, vint chercher un lieu de repos et un asile dans la mauvaise fortune.

« Comme au commencement de chaque année, nous en voyons nos comptes indistinctement à tous les abonnés à ce journal, nous les prions tous de même de nous faire tenir le montant au plus tôt. Quant à ceux qui doivent plus d'une année, ils comprendront que nous ne pouvons trop insister sur la nécessité d'un règlement.

Toute lettre doit être affranchie et enregistrée, et sera envoyée par le retour du courrier.

M. le Professeur Hamel a commencé, mardi, son cours public de physique, à la Faculté des Arts de l'Université-Laval, en présence d'un auditoire très-nombreux. Nos lecteurs savent déjà que M. Hamel est un des élèves du Séminaire de Québec, qui allèrent à l'École des Carmes, à Paris, pour y faire des études propres au professorat, et qui nous sont revenus licenciés.

N'ayant pu assister à la première leçon de M. Hamel, nous empruntons à notre confrère du *Courrier* l'appréciation qu'il en fait :

« Le cours de M. Hamel est le premier cours public donné par un de ces jeunes, mais savants professeurs, et les directeurs de la belle Université-Laval devaient être fiers hier, comme tous les canadiens le sont, au nombre de plus de deux cents, étaient fiers de ce beau début.

« Bien doté sous le rapport de la voix et du geste, nourri des lettres et surtout maître absolu des matières qu'il enseigne, M. Hamel, dont on attendait beaucoup, a donné plus encore qu'il n'avait promis, et c'est beaucoup dire.

« Cette première leçon a été consacrée à l'énonciation des grands principes généraux et au développement des considérations qui doivent guider l'intelligence dans les recherches scientifiques.

« Que M. Hamel veuille bien accepter nos chaudes félicitations que, nous en sommes sûr, nous pouvons lui offrir au nom de tous ceux qui l'ont entendu hier, et dont il a flatté l'amour-propre national, autant qu'il a su plaire à leur esprit.

Les leçons de M. Hamel ne donneront, jusqu'à nouvel avis, tous les mardis, jeudis et samedis.

Nous avons visité, avant-hier, le beau couvent des Religieuses de Jésus-Marie, établi à Saint-Joseph de la Pointe-Lévis. C'est un édifice à trois étages, non compris le rez-de-chaussée et la mansarde, de 158 pieds de longueur sur 45 pieds de profondeur dans sa partie la plus étroite. Le centre a une profondeur de 60 pieds. La projection frontale du centre forme une saillie très-prononcée et donne à l'édifice beaucoup de mouvement et un caractère architectural, tout à la fois agréable et imposant. On n'y compte pas moins de 40 pièces, la plupart très-vastes, employées comme salles de classe, d'étude, de récréation, comme réfectoires et comme dortoirs. Dans l'intérieur de la maison, est une jolie chapelle où les élèves vont tous les matins entendre la messe ; la salle des examens est très-vaste et occupe tout un plancher du corps du centre. Tout y est d'une propreté excessive, et rien de ce qui peut procurer le confort aux élèves n'y a été oublié.

La communauté se compose de treize religieuses y compris les novices : le brillant examen que leurs élèves ont passé l'été dernier, place sans conteste le couvent de Jésus-Marie au premier rang des institutions d'enseignement. Le nombre des pensionnaires, dont quelques-unes sont de très-loin, dépasse déjà 60, et celui de toutes les élèves 160. La salubrité du lieu, la magnificence du site et l'excellence de l'enseignement promettent au couvent de Marie-Jésus un avenir plein de succès.

On enseigne dans cette belle et grande institution, avant et après tout, le dogme et la morale ; la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la langue française et la langue anglaise, la tenue des livres en parties doubles, la petite comptabilité des familles, l'histoire ancienne et la moderne, la géographie et le dessin linéaire, la littérature, l'histoire naturelle, l'astronomie, les éléments de géométrie et de physique, la couture, la broderie, les arts d'agrément, tels que la musique, le dessin, la peinture, les fleurs et les fruits artificiels.

On fait marcher de pair l'éducation et l'instruction et l'on veille tout spécialement à la première, dans la conviction que l'instruction sans l'éducation est pire que l'ignorance, parce qu'elle a des dangers sans leurs contrepois.

Hier soir, à une séance spéciale du Conseil de Ville, Georges Hall, échever, a été choisi, par 14 voix contre 7, pour remplir les fonctions de Maire pendant le temps que M. Langevin vaquera à ses devoirs de député, pendant la présente session du parlement.

Aux Journalistes qui ne sont pas des Orateurs.

« Monsieur le Rédacteur, « La maudite des journaux qui sacrifient Québec pour la bouchée que leur tend le gouvernement, veut à tout prix me faire des morsures aux jambes pour établir son droit au salaire. Au retour du gouvernement à Québec, en octobre prochain, la curée sera abondante ; qui l'aura ? Le *Courrier* ou le *Canadien* ? ou se le partageront-ils frères ou en compères ? Le *Canadien*, qui tombe, probablement sans cela, à la coutume de prendre la plus grosse part ; mais l'autre a bien fait aussi, et pour avoir la sienne, il apostrophe plus aisément et avec plus d'impudence.

« MM. Taché et Barthe s'entendent pour me dire que je ne suis pas un Cicéron ; mais les Cicérons sont bien rares, si l'on en juge par les mauvais discours de M. Barthe et l'éloquence parlementaire de M. Taché ! L'un parle mal et écrit mal, au dire de tout le monde, et l'autre écrit mal et ne parle pas du tout !

« M. Taché, sans oser le dire, veut donner à entendre que je ne suis pas instruit. Pourquoi ? M. Taché, ne le dites-vous pas plus franchement ? on aurait compris alors que vous ne me répondiez, par ce grand argument, que parce que vous n'en aviez pas d'autres à donner. D'autres que moi vous répondront que les livres ne donnent pas le bon sens quand on ne l'a pas reçu de la nature, et qu'avec toutes vos études, que vous avez sans doute mal digérées, vous n'en savez ni mieux écrire, ni mieux raisonner.

Pour moi, je continuerai à vous dire que vous sacrifiez Québec pour plaire à vos maîtres, les ministres !

« Ceux qui me connaissent savent que je suis d'habitude mes propres idées et j'ai suivi d'assez près la conduite des hommes publics

plus de secours, partit avec toute sa colonie. Il avait, dès l'automne précédent, renvoyé en France deux vaisseaux, pour donner des nouvelles de son arrivée ; ils étaient commandés l'un par son beau-frère, Marc-Jobert, et l'autre par Étienne Noël, son neveu.

Il arriva à Terre-Neuve au moment où monsieur de Roberval y prenait terre. Roberval avait été occupé à préparer des vaisseaux et à rassembler des colons, qu'il choisit comme avait fait Cartier, c'est-à-dire qu'il prit dans les prisons et les hommes et les femmes qui devaient former sa colonie.

Roberval entra au havre de Saint-Jean de Terre-Neuve, après un voyage très-long. Jacques-Cartier lui donna des nouvelles du Pays, de sa fertilité et des mines. D'après certains rapports, Cartier serait revenu sur ses pas avec Roberval ; mais il paraît certain, par la relation même de Roberval, qu'il partit la nuit, et se rendit en Bretagne.

depuis vingt ans pour pouvoir les juger par moi-même ; et, industriel, n'attendant rien du gouvernement, je ne suis pas intéressé à mentir à ceux qui, comme moi, ne peuvent espérer leur prospérité que dans celle du pays et de Québec en particulier. Dans tous les cas, si j'avais un conseil à demander, je ne m'adresserais pas à M. Taché, qui, dans tout ce qu'il a essayé, depuis la construction des navires jusqu'à celle des quais, on passant par la mesure des niveaux, a prouvé qu'il n'avait pas le sens commun dans les choses mêmes les plus pratiques de la vie.

« Quant au deuxième crucifié du Canada, l'ancien *Trépassé de l'Avant*, je lui conseille le silence qui pour lui serait la meilleure des choses. Il a trop de souvenirs à évoquer et trop de phrases entortillées à attacher les unes aux autres pour pouvoir entreprendre avec avantage une nouvelle besogne. Du reste il aura beau parler du « Calvaire », dit-il, on ne l'a fait monter, lui, « deuxième crucifié », l'odeur de *Trépassé* nous reviendra toujours, car, pour me servir d'une expression vulgaire, qui peut cependant me paraître, le tabac sent toujours la laque !

« A. FORTIN. »

La librairie française.

Nous extrayons d'une correspondance parisienne :

« La librairie, qui depuis quelques années visait exclusivement au bon marché, paraît se relever en France. Ce mouvement de hausse est constaté par le *Sidre*, dans un article assez développé.

« Les éditions à un franc, qui ont fait le bien qu'elles pouvaient faire en créant des lecteurs dans des classes d'ordinaire peu lettrées, semblent toucher à leur déclin. Le public paraît s'apercevoir qu'en définitive, plusieurs des éditeurs ne lui en donnent jamais que pour son argent. Les choix souvent malheureux qu'on fait des libraires qui avaient entrepris ces publications à bas prix pour grossir leur catalogue, les républiques qu'on inspire à bon nombre d'écrivains ces réimpressions grossières et peu châtées de leurs œuvres, sont au nombre des causes qui expliquent la défaveur marquée des livres à bas prix ; mais les plaintes des amateurs éclairés de bonne littérature et de belle et correcte typographie, expliquent aussi la réaction dont je parle.

« Entre deux éditions du même auteur, l'une à bas prix, l'autre à un prix qui permet la beauté et la clarté typographique, la préférence appartient, enfin, à l'édition de luxe. Les œuvres qui sont imprimées à des prix infimes, se publient simultanément en beaux in-8° avec un grand succès. Le format Charpentier, l'in-18 anglais à 3 francs, si commode pour l'intermédiaire entre les grands formats et les impressions à vil prix, avait failli succomber à l'idée qu'on avait eue de le faire descendre à un franc ; les plaquettes qu'on donnait à ce prix n'ont pas fait illusion. Les bons livres se sont tenus à 3 francs, les collections imprimées par Hachette, Charpentier, Amyot, Furne et autres attestent le revirement que je signale en ce qui concerne les livres de typographie simple et sérieuse.

« Pour les livres de haut luxe, le mouvement est bien plus marqué encore. Le succès a couronné l'entreprise, en quelque sorte téméraire, du libraire Curmer. Son *Imitation de Jésus-Christ*, dont l'exemplaire coûtait 100 fr., a trouvé deux mille souscripteurs, et voilà qu'il annonce la réimpression en fac simile du célèbre *Livre d'Heures* de la reine Anne de Bretagne, la perle du Musée des souverains. L'exemplaire coûtera 400 fr., mais il faut dire qu'il se composera de cinq cents pages et que chacune de ces pages sera un chef-d'œuvre de miniature. C'est donc relativement encore un bon marché extrême.

« Le prix des beaux livres, des beaux tableaux, des œuvres d'art, peut s'élever. Dans ces sortes d'œuvres, c'est la qualité qu'il faut avant tout et non la quantité. Le trop grand marché a pour inconvénient, dans les arts, de forcer l'artiste et l'écrivain à produire plus que ses forces, à faire beaucoup et mal. Il donne l'infériorité à l'artiste et à l'écrivain sobre et consciencieux sur l'artiste et l'écrivain prolifique et sans conscience. Je crois que vos lecteurs me sauront gré de les tenir de loin en loin au courant des fluctuations de ces productions artistiques et littéraires.

Bibliographie canadienne.

Le Guide de l'Instituteur, etc., etc., par F. X. Valade, échever—5^e édition—Montreal : chez J. B. Rolland.

Nous aimons à saluer l'apparition des livres utiles et les productions qui ont pour but de mettre l'enseignement à la portée des plus faibles intelligences. Le *Guide de l'Instituteur*, que nous venons de recevoir, est un de ces livres que le devoir d'un homme pratique, adonné depuis bien des

années à l'instruction de la jeunesse, a composé avec concision et méthode, et qui a pour but d'établir dans les écoles cette uniformité si désirable, si profitable même aux enfants.

Les livres élémentaires sont d'un usage habituel dans les écoles primaires. Il faut à l'élève, *Éléments de Grammaire*, *Éléments de Géographie*, *Éléments de l'Arithmétique*, etc., etc., car en toute étude il faut débiter par le commencement. Or réunir tous ces différents *Éléments* ou *manuels élémentaires*, en un petit volume, c'est rendre un service véritable aux écoliers et à ceux mêmes qui ne le sont plus.

Les éléments se composent d'une suite de règles, de principes qu'il ne faut jamais oublier. Ce livre donc pourra épargner aux enfants des notes, et aux instituteurs mêmes, des ennuis, des recherches et des délais fâcheux, puisqu'à l'aide de ce livre si utile, si précis, rédigé d'une manière si raisonnée, ils auront tout sous la main—mieux encore—à la main. Sa rédaction méthodique, simple, mais complète montre que ce *Manuel* est l'œuvre d'un instituteur qualifié, d'un homme qui a du savoir et de l'expérience. N'a pas qui veut ce talent de s'exprimer avec une élégance simple, avec un rare bonheur dans la langue des commençants. Néanmoins le style de ce livre est partout naturel ; on n'y remarque rien d'affecté, rien d'outré, rien de prétentieux, ni de hasardeux. Il paraît, nous en sommes sûr, d'un bout à l'autre.

Le rédacteur de ces *rudiments* des diverses sciences qu'on enseigne dans nos écoles primaires semble avoir eu à cœur de ne rien omettre de ce qui devait exciter la curiosité de l'enfant, le former aux prescriptions des grands maîtres et lui en faire aimer les dictées. Aussi voyons-nous avec plaisir ce livre apprécié dans nos écoles, et les instituteurs les mieux qualifiés le recommander à ceux qu'ils veulent initier aux principes de la langue, de l'histoire, du calcul, etc., etc.

Quatre éditions, tirées à plusieurs milliers d'exemplaires, successivement épuisées, font voir qu'on a pris hautement dans toutes les écoles du pays le bon esprit et la manière de procéder de l'auteur qui se dévoue avec une persévérance toujours soutenue à propager l'enseignement populaire par les moyens les plus courts, nous voudrions dire les plus faciles.

Ce livre, quelque abrégé qu'en paraissent les leçons, est bien propre à plaire à la jeunesse qui fréquente les écoles. Il est bien rédigé de façon à inspirer aux jeunes enfants, avides d'instruction, le désir de pénétrer plus avant dans les sciences dont les avenues leur offrent de l'attrait. Nous ne doutons aucunement que ce livre, le *Guide de l'Instituteur*, ne continue à produire d'heureux effets et à justifier les résultats qu'on attendait des hommes judicieux qui l'ont introduit dans nos écoles et qui en ont recommandé l'usage à nos maîtres d'écoles. Heureux les instituteurs qui savent profiter du travail intelligent de ces hommes éclairés qui consacrent leurs veilles et leurs ressources à un but aussi utile que l'instruction des enfants et des classes populaires !—et plus heureux encore ceux qui savent diriger vers ce but si profitable et si louable la connaissance qu'ils ont acquise des arts et des sciences ! Honneur que nous voudrions reporter à ceux de qui nous tenons ces précieux livres ! sans doute le zèle pour l'instruction de l'enfance en propagera l'usage.

Le *Guide* est très-bien imprimé ; le format en est fort commode, le papier fort et les caractères bien soignés, ce qui montre une attention toujours bien dirigée vers les besoins des enfants. Le soin qu'on a mis à l'exécution matérielle de l'ouvrage montre que les éditeurs loyaux et désintéressés avaient en vue autre chose qu'une spéculation.

EX-INSTITUTEUR.

L'*Echo du Saint-Maurice* dont nous avons déjà annoncé la fin, disait dans son dernier numéro :

« Notre tâche est rompue ; nous devons aujourd'hui annoncer à nos lecteurs que l'*Echo du Saint-Maurice* (that thing which has snivelled into existence), comme le disait naguère notre confrère de l'*Inquirer*, qui existe depuis un an, va cesser de paraître.

« Nous avons la conscience d'avoir fait notre devoir, et peut-être quelques-uns même un peu plus que notre devoir en élevant la voix contre nos ennemis politiques.

« Néanmoins nous laissons la scène sans arrière-pensée et le cœur content, persuadés que si nous avons commis quelques « offenses », contre quelques-uns de nos parrains, nous ne nous en rendons pas compte de bonne foi « à ceux qui nous ont offensés. »

« Nous ne montrons pas d'animosité, mais nous voulons mourir, parce que c'est le terme de notre carrière et c'est ce que nous nous en donnons notre « Chant de mort. »

Je ne vous dirai plus ce que mon âme pense ; Je termine aujourd'hui ma trop courte existence ; Je naquis dans ces jours de trouble et de malheur,

ces dévastations, ils avaient exercé leur fureur sur un corps bien vénérable, celui de Saint-François-de-Paule, et après avoir profané ces reliques sacrées, ils les jetèrent à l'eau, comme ils avaient fait à plusieurs autres. Dans le Béarn, ils avaient massacré beaucoup de prêtres, et s'étaient emparés de biens des églises. Ce pillage était le motif qui portait les grands seigneurs à favoriser le calvinisme.

Coligni sentait que, d'un jour à l'autre, son parti pouvait être attaqué, et qu'il fallait lui préparer un refuge. Il avait songé au Brésil, dont les richesses étaient considérables. Il proposa à Henri II d'y envoyer Nicolas Dorand de Villegagnon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, homme de mérite, qui avait embrassé le calvinisme. Revenu bientôt de ses erreurs, et ne pouvant plus soutenir son entreprise avec les seuls catholiques, il retourna après quelques années en France.

Coligni jeta alors les yeux sur la Floride, où avaient déjà pénétré les Espagnols, entre autres Narvaez et Ferdinand de Soto. Ce dernier s'était rendu jusqu'à la hauteur de la Caroline et sur les bords du Mississippi, où il mourut ; et Louis de Moscoso, qui lui succéda, réussit à ramener au Mexique les tristes débris de son armée.

Coligni choisit, pour conduire sa nouvelle colonie, un homme de réputation, le capitaine Ribaut, de Dieppe. Coligni lui obtint de Charles IX quelques fonds, qui furent d'argent, il fit armer deux vaisseaux, qui partirent près de 600 calvinistes.

Ribaut partit en février 1562, fit une traversée heureuse, et arriva dans le midi de la Floride sous la latitude de Saint-Augustin. Il remonta vers le nord jusqu'à la rivière Saint-Jean. Ce lieu ne lui plut pas ; il remonta jusqu'à une espèce de baie, à laquelle il donna le nom de *Port-Royal*, la

d'une rivière de la Caroline du Sud. Il bâtit un petit fort, qu'il appela *Charles-Fort*. Après avoir reconnu la beauté du pays et les bonnes dispositions des Sauvages, il y laissa trente hommes sous les ordres du capitaine Albert, et retourna en France pour y chercher un nouveau renfort.

A peine Ribaut était-il parti, que la discord se mit dans la nouvelle colonie. On voulait avoir de l'argent, et on alla à la recherche des mines. Leur petit fort fut brûlé par accident ou autrement ; mais les Sauvages eurent assez de bienveillance pour porter secours aux Français et, au bout de vingt-quatre heures, tout était réparé.

Le capitaine Albert était un homme dur. Il fit pendre un de ses compagnons pour une raison frivole, en exila quelques autres. La rébellion éclata ; Albert fut tué, et l'on choisit pour le remplacer Nicolas Barré, qui était plus humain et plus sage.

Dependant les dissensions continuèrent. Quelques-uns s'éloignèrent du fort pour vivre avec les Sauvages ; tous s'ennuiaient et voulaient retourner en France. Le retour était devenu difficile. Mais ces hommes qui avaient préféré l'inaction aux utiles travaux de la culture, se jetèrent à l'ouvrage avec une ardeur extrême, quand il fut question de retourner en France. Ils étaient devenus charpentiers, forgerons, callais ; ils firent tout de leurs mains. Dès que la charpente fut faite, on alla chercher de la mousse, qui est fort longue dans ce pays, et l'on s'en servit pour calfeutrer le vaisseau. Les chemises, les draps furent changés en voiles, et l'écorce des arbres servit à faire des cordages. On n'avait oublié qu'une chose bien importante, la nourriture. On aurait pu avoir du maïs des Sauvages ; mais on ne s'en occupa point. Ils allaient partir, et ils ne pensaient pas à la vaste étendue de l'Océan qu'il leur fallait traverser.—(A Continuer.)

J'ai vécu, combattu, je meurs au champ d'honneur. Que ferai-je en effort pour la noble vieillesse ?

Donc je porte le nom, dont ma tête est si fière ? Comment l'écho d'un commerce qui dort ?

Autant vaudrait, lecteur, vous parler de la mort. Je n'ai de moi-même, quand de loin sur la plage, Je vois un charlatan proposer ce ravage.

Pour défendre vos droits, à mes concitoyens, Je me suis fait l'écho des bons Trifidivans. J'ai prédit les malheurs qui tombent sur vos têtes, Et je vous ai redit le nom de tous ces traités, Je voulais racheter tous les péchés commis, Mais je dois me tenir à ce que j'ai promis.

Je savais qu'en prenant pour votre mandataire Celui qui pour vous perdre aurait voulu tout faire, Qu'en élançant ici le fils des Outaouais, C'était mettre chez vous le vieux cheval de bois !

Et pour vous protéger dans ce triste naufrage, Vais, je suis venu pour montrer un passage. Mais hélas ! je n'ai pu réparer tous les torts, Qui pourtant, en effort, ressusciter les morts !

Aujourd'hui c'est en vain que l'écho vous répète, Que le malheur vous suit, que la tombe est ouverte, Que vous êtes perdus, que vous êtes trahis ! Les bons et les méchants sont ensemble punis !

J'ai marché bravement, j'ai fourni ma carrière, J'ai combattu sans crainte et ma sœur et mon frère !

Tantôt l'*Ere Nouvelle* et souvent l'*Inquirer*, Aujourd'hui je me meurs ! il vont me respecter ! L'écho ne dira plus vos peines, vos misères ; Les chambres s'ouvriront et tous les ministères Pourront abandonner, reprendre le pouvoir, Vendra tout le pays ou faire leur devoir.

Sans m'entendre jamais dire ce qui se passe, Ferait-on même encore un tour de passe-passe ! L'écho ne verra plus ses bien-aimés lecteurs, Qui toujours ont pris part à ses tristes labeurs. C'est l'éternelle loi, tout passe sur la terre, Tout doit dire bientôt sa dernière prière !

Quelle mort toujours vers la voûte des Cieux ! C'est le dernier écho de mes derniers adieux. A. L. DESAULNIERS. Trois-Rivières, 21 janvier 1852.

« Nous remettons, faute d'espace, la fin de l'*Histoire d'un jeune homme pauvre* au prochain numéro.

FAITS DIVERS.

ACCIDENT.—Avant hier, à trois heures de l'après-midi, un pauvre habitant passant dans la rue St Pierre, a failli être tué par son cheval épouvanté par le bruit du canon que l'on tirait en ce moment de la citadelle. Le cheval effrayé du bruit de 5 coups de canons trébuchait, prit le mors aux dents et partit au galop. Le pauvre homme fut jeté en dehors de sa voiture et alla donner de la tête contre un mur de pierre. Quand on le releva il était couvert de sang et sans mouvement.

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.—En attendant le compte détaillé de la *Recette* de la Propagation de la Foi pour le diocèse de Montréal, nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que le montant des souscriptions recueillies cette année s'élève à plus de \$1,300, chiffre qui n'avait pas encore été atteint jusqu'à présent.

Montréal pour sa part figure pour la somme de \$329, somme considérable si on fait attention à toutes les collectes qu'on eut lieu au sein de cette noble cité.

—Son Excellence le gouverneur général vient d'associer les messieurs suivants à la commission de la paix dans et pour le district de Québec :

Edward Ryan, Cirice Tétu, Charles Sharples, Jean-Baptiste Renaud, John Reeve, James Arthur Sewell, Abraham Hamel, Horatio Nelson Jones, John Flanagan, François-Léon Guvraux, Peter Doonan Moffatt, Germain Guay, tous de la cité de Québec, et Joseph Duchesne dit Lapierre et Boniface Simon, de la Baie Saint-Paul.

Et pour le district des Trois-Rivières, messieurs Joseph Morin, David Gagnon et Norbert Duchesne, de Saint-Justin.

—Messieurs Jean-Baptiste Dufresne, Xavier Tessier dit Laplante et Simon Mailloche sont nommés estimateurs pour la Municipalité locale de la paroisse de Beauport.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 11 du courant, nommer commissaires d'écoles, le révérend M. Clovis Roy et M. Marcel Morin, Louis-Marie Pelletier, Pierre Dessaint dit Saint-Pierre et Pierre Morault, pour la paroisse de Saint-Aubert de Port-Joli, dans le comté de l'Islet, et le révérend M. Louis-Antoine Martel, pour la paroisse de Bagot, dans le comté de Chicoutimi.

LE PROPRIÉTAIRE DU LEADER FAISANT DE LA RECLAME EN GRAND.—Il commence par remercier ceux qui ont travaillé à étendre la circulation de sa feuille, puis il reconnaît que pareil service mérite salaire. Il promet de \$100 à celui qui lui procurera le plus d'abonnés au-dessus de 200.

\$50 à celui qui lui procurera ensuite le plus d'abonnés au-dessus de 200.

\$30 à celui qui lui en procurera le plus en troisième lieu au-dessus de 200.

\$20 à l'agent qui lui en procurera le plus en quatrième lieu au-dessus de 200.

« Il est, dit-il, déterminé à élever sa liste

d'abonnés à 40,000 durant l'année 1859 ! »

Cela sent le Robert Macaire à quarante milles à la ronde !

MEURTRE.—Vendredi dernier, à Toronto, le nommé James Fleming opérateur de télégraphie, a été convaincu du meurtre de Thomas Madigan, qu'il a frappé d'un coup de poignard. Le jury a recommandé le prisonnier à la pitié du juge, en considération de la querelle qui avait eu lieu entre lui et la victime.

—On lit dans un journal du Kentucky, que près de Louisville, situé dans cet état, vit un planteur riche et haut placé qui s'était un instant enrichi, il y a un grand nombre d'années, avec un quatorze mille qu'il eut une fille ; que la mère de cette fille, morte depuis dix ans, fit promettre au planteur de faire instruire sa fille, de l'élever comme une personne libre plutôt que comme une esclave, et qu'il la ferait passer pour sa fille ; qu'il tint promesse ; que cette fille, aujourd'hui âgée de vingt ans, est d'une grande beauté et passablement instruite ; que, l'automne dernier, ayant fait des pertes considérables par une mauvaise récolte, par des spéculations et au jeu, il se trouva sur le penchant de la ruine, et alla demander conseil à son procureur qui lui conseilla de vendre tous les esclaves dont il n'aurait pas un absolu besoin pour la culture de sa plantation ; qu'après avoir compté ce que la vente de tous les esclaves non-entièrement indispensables pouvait lui rapporter, il se trouva court de cinq mille piastres, que le procureur lui rappela qu'il avait chez lui une fille (sa fille pour laquelle il offrit les cinq mille piastres). La malheureuse qui se croyait libre et qui ignorait que du sang de noir coulait dans ses veines, voyant qu'elle allait être un infâme instrument de débâche, désolée, éperdue, elle écrivit sans retard à un homme auquel elle était secrètement fiancée, et qui la croyait libre comme elle se croyait libre elle-même ; elle lui exposa toute la vérité et lui révéla sa condition d'esclave. Ce jeune homme, bien que désappointé en apprenant qu'il était fiancé à une esclave, se hâta d'accourir au secours de l'infortunée ; ils prirent la fuite ensemble, averties tous deux à temps par les associés de l'abolitionisme sur les chars américains. Finalement, le couple parvint sans encombre à la frontière du Canada et réside aujourd'hui à Toronto.

FEMME INCENDIEE.—Ann Jane Dawson a le malheur d'être la femme d'un ivrogne incorrigible qui a la vie féroce. Elle demeure, — ou pour parler plus exactement — elle demeure néanmoins avec lui et leur fille dans Hamilton avenue, à Brooklyn. Mercredi, 19 janvier, comme la soirée s'avancait sans qu'il fût de retour, elle alla le chercher dans un cabaret du voisinage où il buvait et jouait comme d'habitude. Mal lui en prit ; le misérable, ramené chez lui, entra dans un tel transport de colère, que Ann n'osa pas rester dans l'appartement et alla se réfugier sur les marches de l'escalier, où elle finit par s'endormir. Quand elle se réveilla, ses vêtements étaient en feu. Epouvantée, elle s'élança au dehors, où les courants d'air ne firent qu'activer la flamme, et ce fut à grand-peine qu'un voisin, attiré par ses cris, parvint à étouffer le feu sous son paletot. Telle est la gravité des brûlures dont la malheureuse est atteinte, que le coroner a dû se transporter à l'hôpital pour procéder à une investigation *ante mortem*. Il en est résulté que selon toute probabilité, Patrick Dawson, son mari, a mis de propos délibéré le feu à ses vêtements. Pour elle, elle n'en a aucun doute, car il l'avait déjà menacée plus d'une fois. D'ailleurs, elle n'avait dans ses poches ni allumettes, ni objets inflammables. Il ne saurait donc y avoir là d'accident. Un crime seul peut expliquer ce qui est arrivé. En conséquence, Patrick a été arrêté et écroué. S'il s'enfuit, il aura à répondre à une accusation de meurtre.

—Courrier des E. U.

UN IVROGNE BRÛLÉ.—L'*Express* rapporte le fait suivant d'un matelot anglais, victime de son ivrognerie :

George Johns, matelot, a payé cher son goût trop prononcé pour le rum plus ou moins régulièrement acquis. Cet homme appartenait au schooner *Shamrock*, amarré dans les docks de Gloucester. Dernièrement, George Johns, sachant qu'un navire voisin, l'*Elisa*, portait une cargaison de rum, résolut de faire une descente dans ce navire. Muni d'une tasse et d'un fort, il se glissa dans la cale de l'*Elisa*, et perça un des tonneaux de rum ; mais la liqueur jaillit et mouilla les vêtements du matelot. Celui-ci s'en consola en s'agitant sa vareuse. Malheureusement, dans son opération, il oublia de surveiller sa chandelle, qu'un mouvement mit en contact avec les vêtements trempés de liqueur. Le matelot s'échappa tout en feu du navire que la flamme avait aussi gagné. L'incendie à bord de l'*Elisa* fut facile à éteindre ; mais ce buveur de rum, après avoir enduré les plus terribles souffrances, a succombé à ses brûlures.

UN IVROGNE BRÛLÉ.—L'*Express* rapporte le fait suivant d'un matelot anglais, victime de son ivrognerie :

George Johns, matelot, a payé cher son goût trop prononcé pour le rum plus ou moins régulièrement acquis. Cet homme appartenait au schooner *Shamrock*, amarré dans les docks de Gloucester. Dernièrement, George Johns, sachant qu'un navire voisin, l'*Elisa*, portait une cargaison de rum, résolut de faire une descente dans ce navire. Muni d'une tasse et d'un fort, il se glissa dans la cale de l'*Elisa*, et perça un des tonneaux de rum ; mais la liqueur jaillit et mouilla les vêtements du matelot. Celui-ci s'en consola en s'agitant sa vareuse. Malheureusement, dans son opération, il oublia de surveiller sa chandelle, qu'un mouvement mit

